

Études bibliographiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **26 (1946)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Antoine Vodoz. *LA CITÉ ET LES HOMMES*. — Lausanne, Librairie de droit F. Roth et Cie, 1945. In-8°, 175 pages. 6 fr.s.

Antoine Vodoz, dont la brillante carrière politique a été brusquement interrompue il y a quelques mois par un décès prématuré et consternant, personnifiait bien l'abnégation, le dévouement à la chose publique, l'élévation de pensée, la culture et le sens moral d'un patriote et d'un homme d'Etat. Entré de bonne heure dans la vie publique, il passe du Conseil communal d'Yverdon au Grand Conseil, puis au Conseil d'Etat du Canton de Vaud où, en qualité de Chef du département de justice et police, il réalise une réforme législative profonde, édictant en six ans non moins de 40 lois et règlements, et préparant la révision de nombreux textes légaux, exerçant dans tous les domaines une influence profonde et bienfaisante, améliorant le fonctionnement de la justice et de la police, protégeant l'enfance, organisant la profession, assurant l'ordre et la sécurité publique. La mort a interrompu cette œuvre, alors qu'Antoine Vodoz occupait un siège au Conseil national suisse et qu'il était promis aux plus hautes destinées.

Albert Masnata et André Panchaud livrent aujourd'hui à nos méditations, après un avant-propos de MM. Max Petit-pierre, conseiller fédéral, Paul Perret, conseiller d'Etat et Albert Picot, conseiller national, des extraits de discours, de conférences, d'articles et de livres qui constituent un testament politique d'une rare élévation, un hommage mérité à la personnalité de leur auteur et un encouragement magnifique à tous ceux qui seraient tentés de désespérer des capacités de dévouement et de cœur de l'espèce humaine et en particulier de « l'espèce politicienne ».

Après des considérations générales sur la commune, la famille, la cité, l'école et sur d'autres aspects de la vie politique, après un aperçu des institutions politiques vaudoises, on trouve, dans ce recueil, l'étude de problèmes suisses tels celui des réfugiés, du fisc, de l'organisation internationale d'après-guerre, du rôle de l'Etat dans l'économie, de l'organisation sociale, qui ne sauraient laisser aucun Suisse indifférent. Ces pages admirables trouvent enfin une conclusion digne d'elles dans les fragments d'un journal intime tout empreint d'idéal, de grandeur, de poésie, de finesse.

Ce qui frappe surtout à la lecture de ce recueil, à côté du niveau de l'inspiration, de la noblesse des sentiments, c'est la richesse du style et de la pensée. Fortement empreint de l'âme de son terroir, cet authentique Vaudois y trouve matière à des images dont la saveur et la vérité forcent l'adhésion du lecteur le plus irrésolu.

« Je comparerai la société, l'individu et l'Etat à une forêt. La société est le terrain où naissent et croissent les arbres, qui sont les individus. L'Etat, c'est le garde-forestier. A lui de faire en sorte que les arbres ne s'étouffent pas les uns les autres, que tous puissent croître et s'élever jusqu'à la lumière, quelle que soit leur essence, la forme de leurs feuilles ou de leurs piquants, l'aspect revêché ou lisse de leur écorce. Il incombe aussi au garde-forestier de se préoccuper que le terrain ne perde pas sa valeur et ne s'épuise pas du fait de l'envahissement de certains arbres. Dans un terrain qui se meurt, comme dans une société qui ne maintient pas ses forces vives, il n'est guère possible que l'individu prospère. »

Ce livre est presque dans son entier un acte de foi. Foi dans l'homme, foi dans le pays et dans ses institutions politiques, foi dans la culture, l'art sous toutes ses formes, foi en Dieu. Une foi puissante, exempte de toute mièvrerie, de tout aveuglement, qui se communique au lecteur en lui rendant des raisons d'espoir et de confiance.

Max BUTEAU. *LE SIGNE « L »*. — Paris, Éditions SPID, 1945. In-16, 110 pages, 45 fr.fr.

Un jugement précis, mais impitoyable sur le malaise

français actuel. « Après le signe « V », qui a conduit les Alliés à la victoire, doit succéder le signe « L » qui conduit à la liberté », cette liberté, actuellement paralysée par des lois « trop nombreuses, personne ne les connaît plus, inintelligibles, personne ne les comprend plus, elles ligottent l'individu sous tant de liens qu'il en arrive à ne plus bouger ou alors il essaie de s'évader. Au total, des maux partout. »

Pour revenir à la « santé », à la « raison », remettre l'Etat à sa place :

« Il nous affirme que, seuls, nous sommes impuissants et que nous ne survivrons que s'il nous assiste; mais en nous donnant la vie, il nous enlève des raisons de vivre. Et les besoins qu'il nous reproche de mal exécuter, il les exécute encore plus mal que nous... A l'Etat de guider, de contrôler, de redresser les torts quand il y a lieu, de rogner les ongles aux puissants afin qu'ils n'égorgent pas les autres, de s'opposer à toute domination, d'où qu'elle vienne. Là est son rôle, nulle part ailleurs. »

Pour retrouver cette liberté, travailler, produire et voir plus haut :

« Que chacun de nous... s'observe et se réforme; qu'il sache que son intérêt concorde ici avec l'intérêt général; qu'il n'y a ni sécurité ni bonheur pour lui dans un pays anarchique et malheureux. »

Philippe ANTOINE. *A LA RECHERCHE DE LA RÉPUBLIQUE*. — Nouvelle revue critique, Paris 1945. In-16, 120 pages 35 fr.fr.

Un petit livre dont on savoure toutes les pages, même si on n'en partage pas entièrement les idées. Critiques pleines de malice et de bon-sens, anecdotes alertement contées, petits faits économiques précis, exposés d'une manière condensée, s'allient avec bonheur pour faire de cet ouvrage original, non seulement un document vivant sur notre époque, mais un essai de réforme dont bien des points méritent d'être retenus.

Claude ROUX. *PRÊT-BAIL*. — Paris, Éditions Domat Montchrestien, 1945. In-16, 78 pages 30 fr.fr.

Ceux qui désireraient compléter les renseignements qu'ils ont puisés dans l'admirable étude de M. le Prof. Lauenburger consacrée, dans le numéro 3 de mai 1945 de la « Revue économique franco-suisse », aux principes et à l'application du « Prêt et bail », liront cette brochure avec profit. Ils y trouveront l'analyse de la loi prêt-bail du 11 mars 1941 et suivront l'usage qui en a été fait grâce à des chiffres statistiques très complets et à un exposé clair de la pratique économique suivie pendant cette guerre, sur les différents fronts, par les Alliés.

Maxime GRANGÉ. *LE RATIONNEMENT*. — Paris, Éditions Domat Montchrestien, 1945. In-16, 46 pages, 20 fr.fr.

Après avoir passé en revue les causes possibles d'un plan de rationnement — insuffisance des produits, contrôle de la consommation — qu'il étaye de statistiques de la production du plus haut intérêt, après avoir décrit quelques méthodes de rationnement — au nombre desquelles nous avons regretté de ne pas trouver l'excellent système introduit en Suisse par M. Muggli — l'étendue du rationnement en Europe — comparaison du plus haut intérêt entre les rations de quelques pays en avril 1942 et de la France au cours de la guerre — et les conséquences physiologiques, morales et politiques du rationnement, l'auteur conclut à l'insuccès d'une économie française dirigée, qu'il attribue à un climat psychologique défavorable.

René SERVOISE. *LE 1^{er} PLAN BEVERIDGE*. — Paris, Éditions Domat Montchrestien, 1945. In-16, 45 pages, 20 fr.fr.

René SERVOISE. *LE 2^e PLAN BEVERIDGE*. — Paris, Éditions Domat Montchrestien, 1945. In-16, 35 pages, 20 fr.fr.

Deux excellents aperçus des plans de sécurité sociale et de plein emploi dressés par Sir William Beveridge, de leur but et des moyens de réalisation qu'ils envisagent, suivis de bibliographies qui faciliteront une étude plus approfondie de cette œuvre fondamentale de l'économie contemporaine.

Hélène VITRY et Adrien GRANDFROY. *ÉTUDE SUR LE STATUT DES VOYAGEURS, REPRÉSENTANTS ET PLACIERS* (loi du 18 juillet 1937). Préface de Jacques RODOLPHE-ROUSSEAU. — Paris, Labora, 1945. In-8^o, 184 pages, 150 fr.fr.

Cette étude des questions pratiques que pose le statut légal des voyageurs, représentants et placiers peut être recommandée aux chefs d'entreprises désireux de connaître l'étendue de leurs obligations envers leurs représentants, ainsi qu'aux représentants eux-mêmes.

L'auteur expose de façon très claire la différence existant entre l'activité des représentants, des voyageurs, des placiers et des autres catégories d'intermédiaires, qu'il s'agisse de courtiers, de commissionnaires ou de mandataires.

La solution des problèmes courants traités dans cette étude s'appuie sur la jurisprudence la plus récente.

Nous avons particulièrement apprécié la méthode et le style simple de cet ouvrage, qui constitue un excellent guide pour tout voyageur, représentant ou placier et pour tout employeur désirant connaître l'étendue de ses droits.

Henry HAUCK. *ÉVOLUTION SOCIALE DE LA GRANDE-BRETAGNE*. — Alger, Centre d'études économiques et sociales de l'Afrique française, 1945. In-16, 20 pages.

Nous n'en citerons que la conclusion : « Je crois que cette évolution sociale de l'Angleterre pourra s'inscrire dans le cadre d'une évolution sociale de l'Europe entière et que la contribution que la Grande-Bretagne apportera, par son esprit et par son expérience, à cette reconstruction de l'Europe pourra avoir, pour nous-mêmes, pour la France, comme pour la Paix, les effets les plus fructueux et les plus heureux. »

Jacques DUBOIS. *SALAIRES AGRICOLES ET SALAIRE PROPORTIONNEL*. — Paris, Syndicat central d'initiatives rurales, 1945. In-16, 63 pages, 30 fr. fr.

Nos lecteurs connaissent la théorie du salaire proportionnel par ce qu'en a exposé M. André Boyer dans le numéro d'avril 1944 de la « Revue économique franco-suisse ». Ils peuvent en suivre, dans cette brochure, l'application aux salaires agricoles.

Marcel ODIER. *LES MOMENTS INFINITÉSIMAUX ET LE PROBLÈME DU RISQUE DANS LES CAISSES DE PENSIONS AUTONOMES*. — Zurich, S. A. Leemann Frères et Cie, 1945. In-8^o, 54 pages.

Partant des conditions particulières propres aux caisses de pensions autonomes, qui ont recours à l'affiliation obligatoire, l'auteur cherche à déterminer sur quelle base une entreprise peut se risquer à créer une caisse autonome et quels sont les sacrifices financiers qui doivent être consentis pour obtenir, malgré le nombre parfois très restreint des membres actifs et passifs, une sécurité suffisante.

Centre des jeunes patrons. *PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES*. — Paris, C. J. P., 1945. In-16, 41 pages, 25 fr.fr.

La Commission des petites et moyennes entreprises du Centre des jeunes patrons s'est penchée sur les problèmes que posent l'organisation, le financement, la gestion, l'éducation de ces entreprises et les réformes législatives qu'elle souhaiterait voir introduire en ce domaine. Le document qui résulte de cette étude approfondie témoigne de l'élévation de pensée de ses auteurs et de leur souci constant de l'intérêt général. Souhaitons qu'il soit lu et médité par tous ceux qui ont leur mot à dire en cette question.

René de LACHARRIÈRE. *LA RÉPUBLIQUE*. — Paris, Éditions Domat Montchrestien, 1945. In-16, 28 pages, 20 fr.fr.

Constatant que le « libéralisme et le principe démocratique contribuent à former notre conception de la République », l'auteur définit ces deux notions issues, la première de « l'Esprit des lois » de Montesquieu, la deuxième du « Contrat social » de Rousseau, et en démontre l'opposition foncière : elles « prennent pour fondement, l'une la nécessité de protéger les citoyens contre le pouvoir, l'autre la volonté d'assurer la souveraineté populaire » et aboutissent dans leur application, tant sur le principe représentatif que sur celui du bicaméralisme, de la décentralisation ou de l'organisation économique, pour ne citer que les problèmes examinés par l'auteur, à une opposition irréductible. Il est impossible d'opter entre le libéralisme et la démocratie car un choix « emporte dans sa logique la destruction du principe qu'il entend isoler et servir » : le libéralisme aboutit en fin de compte à la domination des faibles par les forts, la démocratie à la dictature de la majorité. Il s'agit de choisir l'un de ces deux idéals comme fin et de ne pas écarter l'autre, mais de l'utiliser comme moyen pour encadrer le premier : « Quel que soit le choix initial qui a été fait entre les deux principes, et dans l'intérêt même de ce choix, une place doit être faite à la doctrine opposée... la liberté ne peut être atteinte qu'avec la démocratie ; la démocratie a besoin de la liberté. » C'est précisément cette « liaison des adversaires », cette « interdépendance » dans la rivalité qui caractérisent la République : « malgré leur divergence, le libéralisme et la démocratie se rattachent à un idéal commun (une certaine confiance faite à l'homme) qui les domine et les rapproche ».

C'est un grand livre que nous présente là le Prof. de Lacharrière, grand par l'élévation de la pensée, par la force du raisonnement, par la subtilité de cette philosophie politique qui éclaire d'un jour nouveau et révélateur les notions si souvent mal employées de république, de libéralisme, de démocratie.

L. DE RIEDMATTEN. *LA TRAGÉDIE FRANÇAISE*. Les événements politiques du 6 février 1934 au 3 septembre 1939. — Versailles, Éditions de l'Observateur, 1946. In-16, 148 pages, 100 fr.fr.

Un bref aperçu de la politique intérieure et extérieure française pendant cinq années parmi les plus troublées et les plus discutées de son histoire, conduit avec l'objectivité d'un juge, mais auquel manque peut-être le recul du temps pour le rendre entièrement convaincant.

« Notre seul but est de raconter impartialement comment les choses se sont passées, de fixer les dates, de décrire des événements, afin que nos lecteurs puissent se servir de ce petit ouvrage comme d'un aide-mémoire leur permettant de rassembler ou de compléter leurs souvenirs ».